

CONSERVEZ CETTE FEUILLE POUR Y RÉFÉRER ULTÉRIEUREMENT!

- Quand? 18 octobre 2019 (journée pédagogique).
Rdv à 5h45 et départ à 6h00 de l'entrée principale des élèves et retour vers 17h00.
L'heure de retour sera confirmée par cellulaire.
- Coût : 20\$
- Des questions? Communiquez avec Christian Camiré au camire.christian@cscapitale.qc.ca
ou au 418-686-4040 #6546.
- Urgence : Communiquez au 418-933-5535 ou au 418-686-4040 #6505.


Marie-Claude Bolduc
Directrice adjointe


Christian Camiré
AVSEC

X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----

INSCRIPTION POUR L'ASCENSION DE L'ACROPOLE LE 18 OCTOBRE 2019

À remettre avec votre paiement au bureau de Christian Camiré au plus tard le 11 oct. 2019

J'autorise mon enfant, _____ (nom de l'enfant), sec. _____ (niv.), à participer à la sortie mentionnée plus haut. Je vais m'assurer que mon enfant ait tout ce qu'il lui faut afin de participer adéquatement à cette randonnée (vêtements en fonction de la température, repas, eau, etc.). Je consens à ce que l'activité à laquelle mon enfant prendra part puisse être interrompue, sans remboursement, advenant le cas où un accompagnateur le jugeait inapte à prendre part aux activités en raison de son état ou de son comportement, et ce de manière à assurer sa sécurité, son bien-être ou celui des autres participants ou pour tout autre motif jugé valable et raisonnable.

S'il n'y a pas assez d'inscriptions pour réserver un autobus ou pour toute autre raison, j'accepte que mon enfant soit véhiculé par un membre du personnel ou par un autre parent, dans le véhicule de ce dernier.

- J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé lors de cette sortie. Ces images pourraient servir à l'école et à la commission scolaire dans les diverses communications et publications (internet, brochures, affiches, etc.).

Signature du parent : _____ Date : _____

Téléphone(s) en cas d'urgence : _____

Allergies ou autre problème de santé dont nous devrions être au courant : _____

Notes Importantes :

L'inscription sera nulle si le paiement n'est pas joint à l'inscription.

La direction se réserve le droit d'interdire un élève de participer à cette sortie.

Un élève qui annule sa sortie sera remboursé en totalité seulement s'il est remplacé. Dans le cas contraire, une étude pour un remboursement partiel sera faite en tenant compte des sommes disponibles après avoir payé les frais totaux encourus par cette sortie.

Les règlements de l'école s'appliquent en tout temps. En cas de refus à se conformer aux règlements les parents devront venir chercher leur jeune au site même de l'activité.